

## **Réception des enseignants**

**Lundi 2 juillet 2018 à 17h30 – Salle des Fêtes**

**Allocution de M. Fabien THIEME**

**Maire de Marly**

**Vice-président de Valenciennes Métropole**

Mesdames, messieurs,

C'est un plaisir de vous accueillir ce soir à l'occasion de cette réception qui marque une fin d'année scolaire aussi attendue des élèves que des enseignants.

Vous connaissez l'attention toute particulière que porte la Ville de Marly à ses écoles et, à travers elles, aux élèves et aux équipes pédagogiques.

A effectifs quasi constants, la Municipalité vient ainsi de distribuer, dans le cadre des fêtes d'écoles, près de :

- 150 dictionnaires pour les élèves de grande section de Maternelle passant au CP

⇒ Soit un investissement de quelque 2 500 euros

- Et autant de calculatrices et de compas aux élèves de CM2 entrant au collège

⇒ Pour un montant de près de 3 000 euros

**TOTAL : 5 500 €**

A noter que cette année, le modèle de calculatrice – un peu plus cher – a été choisi en concertation avec Mme le Principal du Collège Alphonse Terroir afin de mieux répondre aux besoins des élèves.

En début d'année scolaire 2017/2018, suite au retour à la semaine de quatre jours et la disparition des NAP, la Ville de Marly, par l'intermédiaire de ses services – le pôle des Politiques éducatives et le service des Sports, notamment – a réinstauré :

- les Accueils Collectifs pour Mineurs (ACM) le mercredi, selon des formules à la carte destinées à répondre au plus près aux besoins de familles,
- ainsi que l'Ecole Municipale des Sports.

Concernant l'entretien des écoles, nous avons réalisé depuis 2008 près de 3,5 € de travaux, y compris le futur restaurant scolaire à Marie-Curie.

A ceci s'ajoutent les travaux en régie et l'achat de mobilier, électro-ménager, matériel informatique, etc. Soit près de 70 000 € investis depuis 2008.

Dès notre arrivée, nous avons réalisé d'importants travaux de désamiantage des bâtiments et nous travaillons depuis à leur entretien et leur réfection en lien avec les besoins que les parents d'élèves et vous-mêmes nous faites remonter dans le cadre des conseils d'écoles, par exemple.

Mais aussi, en fonction des réalités budgétaires que vous connaissez, de réduction des dotations aux collectivités.

En un mot, nous faisons au mieux avec nos moyens, avec toujours à l'esprit la sécurité et le bien-être de nos enfants.

Je citerai encore, comme exemple du soutien municipal au monde scolaire,

- Les subventions annuelles : 24 800 €
- La prise en charge par la Ville de l'apprentissage de la natation de ses petits écoliers (26 280 €),
- La mise à disposition de ses éducateurs sportifs,
- La participation des écoles Jules-Henri Lengrand, Marie Curie et Hurez Saint-Nicolas aux séjours aux Grangettes (106 enfants + leurs accompagnateurs, sans oublier les activités sur place soit 58 265 €) ;
- Ou bien encore l'organisation de manifestations sportives telles Bouch'ton école ou bien encore les Marlypiades, qui réunissent l'ensemble des élèves de primaire de la Ville ;
- Les spectacles de Noël (18 200 € en 2017 pour 1250 élèves concernés) ;

Le 27 juin dernier, dans le cadre des Rendez-vous avec la ville, rencontre nationale des acteurs du renouvellement urbain organisée à Valenciennes, nous avons signé aux côtés de l'ensemble des partenaires (l'Etat, l'Agence nationale de rénovation urbaine, Valenciennes Métropole ,

La Porte du Hainaut, Action Logement, la Région, le Département et les maires des autres villes concernées : Valenciennes, La Sentinelle, Anzin et Condé-sur-l'Escaut), et sous la présidence d'honneur de Jean-Louis BORLOO, ancien Ministre et ancien Maire de Valenciennes, le contrat d'engagement du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU).

L'acte fondateur d'une opération de renouvellement urbain concernant notamment cinq quartiers prioritaires du Valenciennois, dont la Briquette à Marly, pour un investissement global de 360 M€.

Au programme : des centaines de logements démolis et reconstruits, autant de logements résidentialisés, un environnement/cadre de vie entièrement repensé.

Mais aussi un volet Enseignement très présent, avec la construction d'une nouvelle école au bénéfice de 300 élèves du quartier. Sans oublier le développement économique et la création de zones d'activités.

Je me félicite de la belle unité qui s'est faite autour de ce beau projet, qui va changer le visage de Marly.

Mais nous sommes également réunis, aujourd'hui, en présence notamment de Monsieur l'Inspecteur de l'Education nationale, pour mettre à l'honneur des personnes qui ont marqué de leur empreinte le paysage éducatif de la Ville et du Valenciennois : Mme Brigitte NICODEME, qui a décidé de faire valoir ses droits à la retraite, et Mme Frédérique DAVOINE, pour l'obtention des Palmes académiques.

Née un 17 juillet (nous allons donc bientôt pouvoir lui souhaiter un joyeux anniversaire), Mme DAVOINE, directrice du groupe scolaire Marie Curie fut successivement enseignante remplaçante sur la circonscription de Valenciennes/Anzin en 1993/94 ; enseignante à l'école élémentaire Carnot de Vieux-Condé en 1994 puis enseignante au sein du groupe scolaire Marie Curie de Marly jusqu'en 2012, date à laquelle elle prit la direction de l'établissement.



Mme DAVOINE vient de recevoir le titre de chevalier dans l'ordre des Palmes académiques : la plus ancienne des distinctions françaises décernées à titre civil, créée en 1808 par Napoléon I<sup>er</sup> pour honorer les membres éminents de l'Université et toujours attribuée, à ce jour, aux personnes dont le parcours remarquable dans l'enseignement mérite d'être distingué.

Félicitations à Mme DAVOINE !

Directrice de l'école Louise Michel de Marly depuis 2011,

Mme Brigitte NICODEME fut successivement :

- enseignante remplaçante à l'école élémentaire du centre à Condé-sur-l'Escaut ;
- enseignante à l'école élémentaire Daniel Ferry de Fresnes-sur-Escaut, à l'école élémentaire Jean Ferrat d'Onnaing puis à l'école élémentaire Mandela de la même ville ;

- enseignante à l'école élémentaire Henri Barbusse - Louise Michel puis à l'école élémentaire des Acacias de Valenciennes, dont elle fut également directrice en 2010/2011, avant de prendre ses fonctions marlysiennes.

Mme NICODEME a fait valoir ses droits à la retraite après une belle et riche carrière auprès de nos enfants ; qu'elle en soit remerciée. Belle et heureuse retraite, Mme NICODEME !